

penses d'un premier-ministre provincial en Europe ou d'un délégué canadien à l'exposition de Chicago. Il paraît que tous les Lafortune, petits et grands, ont partagé dans ce "divers," aux titres les plus légitimes, il va sans dire.

Enfin les paroissiens de St Jerome ont gagné leur point et ils n'emprunteront que le montant justifié par les revenus de la fabrique.

Ils ont donné un exemple qui mérite d'être suivi.

VIEUX-ROUGE.

SCANDALE A QUEBEC

Qui l'aurait cru !

Il y a des gens à Québec qui se font payer pour influencer l'opinion publique, pour travailler dans l'intérêt de ce bon peuple !

Le *Soleil* aime à répéter que les choses se passent dans la vieille Cité de Champlain comme dans les plus grandes capitales de l'Europe. Pour une fois il a raison.

Paris a eu son Panama, Londres a eu le Hooleyisme, Québec a maintenant le Tachéisme.

Si Paris avait une Cannebière ce serait un petit Marseilles.

Si Québec avait un Hooley, ce serait un grand London, don't you know.

C'est la *Presse* qui nous apporte les détails du nouveau scandale qui ne fera pas parler de lui — simplement parce que ça se passe à Québec.

Les faits sont très simples. Certains entrepreneurs intéressés dans la construction du chemin de fer du Grand Nord désiraient compléter leur œuvre. Mais suivant une antique et louable habitude il fallait faire payer ça par le bon public. On demandait à la ville de Québec de garantir un modeste emprunt de \$250,000. Il paraît que la ville ne pouvait manquer de s'enrichir en donnant son argent et en prêtant son crédit. Mais parfois les contribuables ne comprennent pas ce raisonnement à première vue. Il faut, pour les convaincre que les hommes populaires et les organes de l'opinion publique leur fasse des démonstrations claires comme de l'encre de Chine.

C'est ce que comprirent les entrepreneurs en question.

Ils comprirent même davantage; savoir: que les dits hommes populaires et les dits organes de l'opinion publique, mettraient beaucoup plus d'enthousiasme dans leurs démonstrations si on leur glissait quelques billets de cent. A Québec cela remplace les billets de mille.

Si on nous demande pourquoi de naïfs entrepreneurs s'étaient formé une pareille opinion des dévoués serviteurs du public québécois, nous répondrons que nous n'en savons absolument rien.

Nous constatons simplement le fait qu'ils paraissent avoir eu raison.

Pour une affaire aussi délicate il faut toujours un intermédiaire, un diplomate de naissance.

Nos entrepreneurs trouvèrent ce diplomate émérite dans la personne de M. Jean Taché, auquel ils confièrent \$12,000 pour être distribués "where it would do the most good."

Tout aurait été pour le mieux dans le meilleur des mondes, et le public serait resté dans une heureuse ignorance de cette petite affaire, si — comme il arrive assez souvent — la discorde funeste n'était pas venu se jeter entre l'agent diplomatique et ses mandants lors de la reddition des comptes. La discorde s'en mêlant, les procès et les révélations devenaient inévitables.

Parmi ceux qui ont touché sur le fond de \$12,000, il en est dont la conduite est parfaitement correcte. Tel est le cas de M. Charles Langelier, avocat, n'occupait aucune charge publique à cette époque qui s'est fait payer ses services professionnels.

Il n'en est pas ainsi des directeurs de journaux qui prétendaient parler dans leurs colonnes d'une façon tout à fait désintéressée et des échevins et députés dont les amis intimes et les agents d'élection ont partagé dans ce fonds, qui était en réalité un fonds de corruption.

Badinage à part, ces révélations ne sont pas pour nous surprendre. Elles ne viennent que confirmer une opinion générale que toutes les demandes de subventions doivent être appuyées par un fonds de corruption. Il n'y a qu'un